

## Rendre visibles les femmes dans l'histoire, c'est aussi montrer qu'elles ne sont pas trop visibles

**Brigitte Manoukian et le groupe « La Durance »**

Le 30 janvier 2004

Professeure au Collège Campra

AIX-EN-PROVENCE

b.manoukian@free.fr

Question posée en re-préparant ma séquence sur la Révolution française (et par nécessité de fournir quelques expériences pédagogiques supplémentaires autour de la visibilité des femmes dans l'histoire enseignée !) : *comment « mettre » des femmes dans ce cours ?* Question qui se formule ainsi rapidement dans ma tête, et qui me donne l'impression, juste à ce moment là, de "jouer la militante", un mot que j'appréhende à utiliser - mais moins que celui de féminisme ! - car il évoque en moi des langues de bois... (victime, comme d'autres, de quelques déformations)

L'année dernière, par souci de mixité, mais sans aucune lecture, j'avais bien évoqué rapidement Olympe de Gouges après l'étude de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : avec un texte extrait de sa déclaration des droits de la femme, aux cotés d'un autre texte sur l'esclavage, et une question : *la déclaration des droits est-elle satisfaisante pour tous ?* C'était facile, et je pouvais en retirer une fine impression d'avoir rendu à César ce qui est à César. Mais si j'y reviens cette année, c'est que dans le fond je n'étais pas si satisfaite de mon "non travail". Il apparaît parfois qu'il s'agit d'une évidence : les femmes sont bien actrices à tel ou tel moment de l'histoire, à part entière avec les hommes... mais à d'autres moments.... peut-être par ignorance...sûrement.

Quelques petites lectures [1] et un petit temps de réflexion sur les entrées possibles : c'est dans cette démarche que je ne me sens alors pas militante. C'est seulement par la connaissance que je peux aborder l'histoire mixte de façon sereine. C'est évident, mais cette évidence coûte du travail...dans l'état actuel de la formation et des manuels scolaires. Seul problème : pour la période révolutionnaire, les femmes sont plutôt invisibles, c'est même d'ailleurs par leur invisibilité qu'elles émergent. Leur présence est en fait minime dans le politique car elles n'ont pas de rôle de *citoyenne* (au sens de citoyen) ; elle est plutôt plus importante dans le social, mais difficile de les faire rentrer dans les problématiques possibles du cours sur la Révolution française, et en 10 heures. Alors ? Faut-il leur laisser une place si elles n'ont pas cette place forte que les hommes ont, parce qu'ils ont été acteurs politiques à part entière et donc présents dans l'histoire ?

Ma réponse est : oui.

- Par souci de rendre aux femmes une part de leur passé pour leur permettre d'exister aujourd'hui et demain. C'était le point de départ des premières rencontres de La Durance (mars 2001)

- Par souci de l'histoire : faire apparaître ce qui n'apparaît pas toujours dans les manuels si cela *donne du sens ou m'aide à en donner dans l'histoire enseignée.*

Pour la Révolution française, on peut, **pour habituer les regards « mettre des femmes en pointillé »** : une gravure de la *fermière en corvée* (qu'on trouve dans quelques manuels) par exemple pour évoquer la soumission du Tiers-Etat au clergé et à la noblesse. Elle n'apporte rien de plus sur le fond : l'idée est bien d'abord celle de la différenciation sociale, de la hiérarchisation des ordres dans laquelle les femmes s'inscrivent. Les revendications des femmes ont d'ailleurs souvent été des revendications d'ordre, dans la défense ou la remise en cause des privilèges et très peu des revendications liées à leur condition de femme. On continuera avec la *marche des femmes* : 6000 à 7000 femmes seules, en armes, devant la famille royale ! Mais leur action est relayée par les hommes le lendemain et on retient de l'événement le déplacement du pouvoir de Versailles à Paris ; on pourra peut-être évoquer le rôle traditionnel des femmes dans ces révoltes sociales lors des crises de subsistance : c'est elles qui

nourrissent.

Rien de plus au niveau du sens dans les stricts objectifs de notre programme mais : une présence. On répond ainsi au premier souci.

**Travailler autour de la notion de citoyenneté** oblige par souci de vérité historique à parler des femmes : La révolution française porteuse d'espérance a exclu les citoyennes (en tant que femmes de citoyens) ; elles étaient présentes sous l'Ancien Régime, dans les salons où l'on débat d'idées nouvelles, elles le sont aussi tout au long de la période révolutionnaire :

- dans les cahiers de doléances,
- lors de la prise de la Bastille, ou celle des Tuileries
- dans les clubs patriotiques, créant aussi leurs propres clubs (56 clubs féminins),
- qualifiées de tricoteuses, assises avec leur ouvrage sur les bancs du public des assemblées mais soucieuses de faire entendre leur voix,
- ou de boute-feux de l'action aux côtés des hommes,
- parfois dans l'action comme ces Vendéennes accusées d'être à l'origine de la révolte en collusion avec le clergé, et parmi lesquelles on retrouve quelques « femmes-soldats » : Renée Bordereau, Marie Boutin, Françoise Després... habillées en hommes et lancées dans les combats.

Elles sont le plus souvent aux côtés de..., accompagnatrices, incitatrices, mais elles sont présentes et subissent comme elles profitent des grands événements, même si elles demeurent invisibles dans la sphère du pouvoir.

Encore faut-il nommer ces personnalités certes peu représentatives de la majorité des femmes mais qui ont eu le mérite de lancer les premières pierres dans les revendications de droits : Louise de Kéralio (femme des Lumières, elle défend la participation active des femmes au pouvoir mais refuse aux femmes qu'elles aient le pouvoir car c'est contre nature), Olympe de Gouges (qui combat l'esclavage et ose une déclaration des droits de la femme), Pauline Léon, Théroigne de Méricourt (qui revendiquent, entre autres, le port des armes aux femmes), Charlotte Corday, Manon Roland, Thérèse Figueur...

Aussi, est-il utile d'évoquer, au moment du cours sur les Lumières, pour apporter quelques éléments de réponse aux élèves, cette philosophie du droit naturel, reprise par les juristes : *le seul fait de naître humain consacre la liberté et l'égalité des humains*. Une philosophie qui a permis la remise en cause de l'absolutisme de la monarchie. Mais la femme étant différente physiquement (et moralement aussi, l'un et l'autre étant bien sûr liés, et ce plus fortement chez la femme) de l'homme, elle ne pouvait bénéficier de cette théorie (voir Rousseau, Diderot, Voltaire). Mais il y eut débats : certains doutaient et ont bien émis l'idée que... si les conditions d'instruction des femmes étaient autres...(voir D'Alembert). Il y avait bien quelques perspectives... mais il n'y eut pas de changements, encore moins de rupture, comme il y en a dans une révolution. La Révolution revisitera le mariage pour en faire une histoire d'amour par consentement mutuel (et pas seulement un sacrement), et la République institue le 20 septembre 1792 le divorce, par consentement mutuel...il y avait bien quelques perspectives.

Travailler la notion de citoyenneté m'oblige, depuis le cours sur la remise en cause de l'absolutisme, à proposer aux élèves une réflexion sur la définition de l'Encyclopédie : « *Femme : c'est la femelle de l'homme. Voyez homme, femelle, sexe* », à travailler des extraits d'écrits de femmes (pétitions, déclaration des droits d'Olympe de Gouges), à confronter des conceptions (Michelet, Condorcet), à s'interroger sur le caractère *universel* du droit de vote accordé en 1792, à faire émerger quelques figures féminines, et à montrer alors que la révolution fût un vaste laboratoire de débats et d'actions dont le nerf est le combat pour la citoyenneté, celle des hommes et des femmes, même si ces dernières eurent plus de difficultés à se faire admettre dans la cité..